

Une délégation de FO EA constituée de **Christine Heuzé, Jean-Pierre Naulin, Nicolas Gilot et Umberto Balsamelli** a rencontré le Directeur général adjoint de la DGER et le Sous-Directeur des établissements, des dotations et des compétences, le 24 août.

Nous étions mandatés par des représentants de régions ou de territoires pour porter des situations tendues voire conflictuelles dans certains établissements qui mettent des collègues en difficulté. Les représentants de l'administration nous ont renvoyé vers l'autorité académique locale, se refusant à aborder trop en détail ces situations.

Depuis des années, FO dénonce le statut d'emploi des directeurs et son mode de recrutement qui favorise l'entre soi. De plus, nous constatons un manque d'aptitude au management de quelques directeurs et leur manque de formation en ce domaine. C'est source de grandes tensions dans certains établissements. Cela peut avoir des conséquences importantes sur les équipes alors que, notamment après ces 2 années de pandémie, la cohésion est nécessaire dans l'intérêt des apprenants.

D'autre part, dans certaines régions, nos élus nous font part d'un dialogue social difficile et tendu avec les autorités académiques : les informations transmises aux élus (sur la DGH par exemple) manquent de transparence, ailleurs il est difficile d'avoir une audience voire l'autorité académique n'apporte pas de réponse.

Nous avons aussi interrogé les représentants de l'administration sur le recrutement des ACEN pour la rentrée. Il est trop tôt pour faire un bilan. Mais selon la DGER, le recrutement d'été a commencé plus tôt et ne concerne pas plus d'agents qu'en 2021. Les ACEN seront formés avec TUTAC et des avances seront faites par le ministère pour éviter les ruptures de paie qu'on a connues l'an dernier. Il reste encore quelques postes de directeurs à pourvoir. Tous ces recrutements sont en cours.

Quant à évaluer les effectifs d'apprenants de la rentrée, il est encore trop tôt. Les premières estimations devraient être faites entre le 1^{er} et le 5 septembre.

Nous avons obtenu qu'une expertise soit menée sur la base des textes sur le maintien des contrats durant les périodes de congés scolaires d'ACER employés en remplacement d'agents en arrêt.

A FO EA, nous défendons que les recrutements pour assurer momentanément le remplacement d'un fonctionnaire ou d'un agent contractuel, notamment dans le cadre d'absence pour raison de maladie prévoit que la durée du recrutement (et donc la durée du contrat) corresponde à celle de l'absence de l'agent remplacé et **donc le maintien du salaire quand le besoin est reconnu au-delà des dates de présence des apprenants.**

Nous avons aussi interrogé la DGER sur la mise en œuvre du décret n° 2022-1140 du 9 août 2022, permettant aux assistants d'éducation d'accéder au CDI. 30 à 40 personnes seraient concernées. La DGER va communiquer avec les chefs d'établissements.

Nous avons demandé que les infirmeries soient pourvues d'autotests à destination des élèves. Nous avons défendu la spécificité de nos établissements, sans pharmacie à proximité, avec des internats accueillant des jeunes souvent mineurs. Les représentants de la DGER nous ont informés que la FAQ est en révision. La « doctrine interministérielle » sera suivie. Les personnels seront dotés de masques et pourront se fournir en autotests en pharmacie, à raison de 10 autotests par personne jusqu'en décembre.

Le Directeur adjoint a conclu en faisant état de l'intérêt que le ministre porte à l'enseignement agricole. Le ministère va continuer à communiquer et à intervenir sur l'orientation afin de mieux recruter. C'est notre meilleure chance de défendre les moyens de l'enseignement agricole.

Pour FO, l'enseignement agricole doit être le moteur des transformations de nos modèles agricoles, enjeux et défis de l'agriculture à venir.



 B413 - 78 rue de Varenne - 75349 PARIS 07 SP

@ foenseignementagricole@agriculture.gouv.fr  01 49 55 81 42

SUIVEZ NOUS Sur  www.facebook.com/foenseignementagricole/

Et  twitter.com/FOENSAGRI